

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
21 septembre 2026**

Nombre de Conseillers : 19 **L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, le Conseil Municipal**
Présents : 17 **dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du**
Votants : 19 **Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Fourquet, Maire.**
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

Etaient présents : Monsieur FOURQUET Guillaume, Monsieur GUERIN Philippe, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Madame LESNE Delphine, Monsieur TUREK Gerhard, Monsieur BOITEUX Gauthier, Madame CHARRIN Isabelle, Monsieur LINGRAND Beñat, Madame MARCEROU Lénéaïc, Madame MARTIN Paola, Monsieur ALBENTOSA Jean-Louis, Madame MULLER Cécile, Madame NEEL Anne-Charlotte, Madame BELASCAIN Aurélie, Monsieur ARLA Beñat, Monsieur DESCAMPS Didier.

Excusés : Monsieur BARNECHE Jokin (donne pouvoir à Monsieur GUERIN Philippe), Madame RIBEIRO Diane (donne pouvoir à Monsieur BOITEUX Gauthier).

Secrétaire de séance : Madame DUBECQ Anne-Sophie

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2026-50 : COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur le Maire propose de créer huit commissions qui seront chargées d'examiner les objets suivants :

1. Commission Jeunesse, Ecole, Petite enfance : 6 membres ;
2. Commission Animation, Vie associative, Sport, Culture : 7 membres ;
3. Commission Travaux, Sécurité, mobilité : 5 membres ;
4. Commission Urbanisme : 7 membres ;
5. Commission Communication : 7 membres.
6. Commission Finances : 5 membres ;
7. Commission Environnement, Agriculture : 5 membres ;
8. Commission Sociale. 7 membres

Il est précisé qu'il appartient au Conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission, et de procéder à leur nomination.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, les membres des commissions municipales sont désignés par vote à bulletin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Vu la commission générale en date du 14/09/2026.

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITE de :

- **ARTICLE 1^{er} : DÉCIDER :**

- De renouveler les huit commissions énumérées ci-avant ;
- De fixer le nombre de membres de chaque commission comme énumérées ci-avant :

- De fixer le nombre de participation pour un élu à quatre commissions maximums.
- **ARTICLE 2 : PROCEDER** à la désignation des membres et des vice-présidents au sein de chaque commission municipale comme suit :
 - **Commission Jeunesse, Ecole, Petite enfance** : 6 membres : Madame DUBECQ Anne-Sophie, Monsieur BOITEUX Gauthier, Monsieur GUERIN Philippe, Madame NEEL Anne-Charlotte, Monsieur BARNECHE Jokin, Monsieur ARLA Beñat. Vice-présidente : Madame DUBECQ Anne-Sophie.
 - **Commission Animation, Vie associative, Sport, Culture** : 7 membres : Monsieur GUERIN Philippe, Monsieur BOITEUX Gauthier, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Madame MARTIN Paola, Monsieur LINGRAND Beñat, Madame CHARRIN Isabelle, Monsieur ARLA Beñat. Vice-président : Monsieur GUERIN Philippe
 - **Commission Travaux, Sécurité, mobilité** : 5 membres : Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Monsieur LINGRAND Beñat, Monsieur TUREK Gerhard, Madame CHARRIN Isabelle, Monsieur DESCAMPS Didier. Vice-président : Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul
 - **Commission Urbanisme** : 7 membres : Madame LESNÉ Delphine, Madame MARTIN Paola, Monsieur TUREK Gerhard, Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Monsieur LINGRAND Beñat, Madame RIBEIRO Diane, Monsieur ARLA Beñat. Vice-présidente : Madame LESNÉ Delphine
 - **Commission Communication** : 7 membres : Madame MARTIN Paola, Madame MARCEROU Lénéaïc, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Monsieur ALBENTOSA Jean-Louis, Monsieur BARNECHE Jokin, Madame RIBEIRO Diane, Madame BELASCAIN Aurélie. Vice-présidente : Madame MARTIN Paola
 - **Commission Finances** : 5 membres : Monsieur TUREK Gerhard, Madame MARCEROU Lénéaïc, Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Monsieur GUERIN Philippe, Monsieur DESCAMPS Didier. Vice-président : Monsieur TUREK Gerhard.
 - **Commission Environnement, Agriculture** : 5 membres : Madame CHARRIN Isabelle, Monsieur BARNECHE Jokin, Madame LESNÉ Delphine, Madame NEEL Anne-Charlotte, Madame BELASCAIN Aurélie. Vice-présidente : Madame CHARRIN Isabelle.
 - **Commission Sociale** : 7 membres : Madame MARCEROU Lénéaïc, Madame NEEL Anne-Charlotte, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Madame MULLER Cécile, Monsieur ALBENTOSA Jean-Louis, Madame RIBEIRO Diane, Monsieur ARLA Beñat. Vice-présidente : Madame MARCEROU Lénéaïc.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Arbonne, le 21/09/2026

Monsieur le Maire
 Guillaume FOURQUET

